

TÉRMINOS DE REFERENCIA POUR L'ACQUISITION DES ÉQUIPES INFORMATIQUES ET MOBILIER

PROJET « PROMOTION DE LA DEMOCRATIE LOCALE PARTICIPATIVE A OUJDA ET A BERKANE. MAROC »

Résumé Termes de Référence:

Date limite de réception des offres : 15H00 le 30 septembre 2021

Date début du service : Après signature contrat

Date limite d'exécution du service : 30 novembre 2021

Le dossier d'appel d'offre doit comprendre les pièces suivantes :

- Affidavit signé (Annexe I)
- Affidavit signé (Annexe II)
- Offre financière

Marqué dans le courrier

Sujet de l'Offre : **ACQUISITION DES ÉQUIPES INFORMATIQUES ET MOBILIER**

Les devis doivent être communiqués à l'adresse E-mail :
contrataciones@andaluciasolidaria.org

Toute question ou information supplémentaire puisse être consultée par courrier électronique, sur l'adresse e-mail susmentionnée.

Cordoue, 14 septembre 2021

I. CONTEXTE

Le projet **Promotion de la démocratie locale participative à Oujda et Berkane** est financé par l'Agence Andalouse de Coopération Internationale pour le Développement -AACID-, la Députation de Jaén et la Commune de Berkane ; et implémenté par le Fonds Andaloux des Municipalités pour la Solidarité Internationale -FAMSI- et la Fédération ANMAR des Collectivités Locales du nord de Maroc et l'Andalousie.

L'objectif général du projet est de *Renforcer l'interrelation entre la société civile et les entités locales dans le but d'améliorer la qualité des pratiques démocratiques.*

À cet effet le projet prévoit deux étapes:

o Étape 1 : une étape dédiée à la formation des Groupes Moteurs et aux processus de participation avec la réalisation d'une assemblée citoyenne pour la création des groupes moteurs et l'approbation du règlement interne, une assemblée citoyenne sur le débat du quartier et la ville ; une assemblée citoyenne de proposition des idées-projets ; une assemblée citoyenne pour établir la faisabilité des idées-projets et finalement ; la priorisation des idées-projets à travers le vote des citoyennes et citoyens.

o Étape 2 : une étape suivante dédiée à la mise en place des idées-projets priorisées et lauréates du processus de votation.

Pour atteindre les objectifs, le FAMSI et la Fédération ANMAR ont signé une Convention Spécifique pour l'exécution et suivi de cette initiative. Une convention entre la Fédération ANMAR, FAMSI et la Commune de Berkane a aussi été signée.

Dans le cadre de cette collaboration, le présent appel d'offre est lancé pour la réalisation de petits travaux d'aménagement et de réhabilitation dans les quartiers de Bouhdila et Quartas Zellaqa à Berkane. Les travaux demandés correspondent aux initiatives priorisées dans les processus de participation du quartier Bouhdila et du quartier d'Quartas Zellaqa et sont les suivantes :

1. Équipement de deux salles bibliothèque Collège Trifa du quartier Bouhdila
2. Aménagement du dispensaire du quartier Bouhdila
3. Équipement centre formation des femmes mobilier centre Zellaqa Quartas

4. Équipement informatique et mobilier centre Zellaqa Quartas

II. OBJET DE L'APPEL D'OFFRE

Acquisition des équipes informatiques et mobilier destinés aux initiatives lauréates dans les processus des budgets participatifs dans les quartiers de Bouhdila et Quartas Zellaqa à Berkane

III. RÉGIME JURIDIQUE

Le contrat auquel ce document fait référence, ainsi que le document lui-même, seront régis par les clauses incorporées. Pour les questions non prévues dans le contrat susmentionné et les clauses de ces présents termes de références, ce sont les dispositions du système juridique privé espagnol et les réglementations communautaire qui seront applicables, à l'exception de celles relatives à la préparation et l'attribution du contrat, qui seront régies par la loi 9/2017, du 8 novembre, des contrats du secteur public, par lequel les directives du Parlement européen et du Conseil 2014/23/UE et 2014/24 / UE, du 26 février 2014 sont transposées dans le système juridique espagnol. Ce dernier s'applique notamment de :

- la réglementation communautaire pouvant être applicable en vue de son financement.
- Règlement spécifique émis par la Communauté autonome d'Andalousie dans l'exercice de ses compétences.
- du Titre IV du livre I du code de commerce, inclut dans la loi 7/1998, du 13 avril, sur les conditions générales des contrats, et autres règles de droit privé applicables en cette matière, pour ce qui concerne les effets et la résiliation du présent Contrat.
- Loi organique 1/2002, du 22 mars, réglementant le droit d'association.
- Loi 4/2006, du 23 juin, sur les Associations d'Andalousie.
- Statuts du FAMSÍ

V. DÉLAI D'EXECUTION

Le délai maximum d'exécution est jusqu'au **30 novembre 2021**. Aucune possibilité de prolongation n'est établie sauf accord ultérieur entre les parties.

VI. SYSTÈME D'ATTRIBUTION

Le système d'attribution se fera par concours. L'évaluation des offres des soumissionnaires sera ajustée aux critères d'évaluation déterminés dans les présents Termes de référence.

VII. TRANSPARENCE

Dans le respect des principes de transparence, d'objectivité et de non-discrimination, sans préjudice des autres moyens de publicité, le FAMSI dispose d'un Portail Transparence : <http://www.transparenciafamsi.org/contratacion>

VIII. FORME DE PRESENTATION DES PROPOSITIONS

La proposition sera soumise au format numérique à l'adresse suivante contrataciones@andaluciasolidaria.org, avant **15h00 (heure de l'Espagne) le 30 septembre 2021**, avec les informations suivantes dans le corps du texte : référence attribuée à l'activité faisant l'objet du présent appel d'offre, le nom ou la raison sociale de l'entreprise, son numéro d'identification fiscale, ainsi que la désignation d'une personne de contact, le numéro de téléphone, le numéro de fax et l'adresse e-mail à laquelle FAMSI puisse s'adresser.

Il sera de l'obligation et de la responsabilité de l'entreprise attributaire du marché de se conformer aux obligations en matière de législation du travail ou de toute autre nature, ainsi que la responsabilité dérivée de l'exécution de l'objet du contrat.

IX. DOCUMENTATION REQUISE

Les documents suivants doivent être incorporés en tant que documentation requise, sous forme numérique :

A) DÉCLARATION SIGNÉE (ANNEXE I)

B) DÉCLARATION SIGNÉE (ANNEXE II)

C) OFFRE ÉCONOMIQUE. L'Offre Économique sera incluse en exprimant sa valeur en dirhams. Un budget détaillé doit être soumis. Dans les offres seront comprises, à toutes fins utiles, les taxes de toute nature qui sont prélevées sur les différents concepts sans pouvoir être répercutées comme un élément indépendant. Par conséquent, il sera considéré que la TVA et les autres taxes applicables à ce contrat sont incluses dans l'offre économique présentée. Les Offres économiques qui contiennent des omissions, des erreurs ou des ratures qui empêchent une compréhension claire de leur contenu, ou celles qui sont considérées comme disproportionnées ou anormales ne seront pas acceptées.

X. CONSEIL CONTRACTANT

L'Organisme Contractant du FAMSI sera assisté d'une Commission de Sélection conformément aux dispositions des Instructions Contractuelles Internes de l'Association, qui, selon l'organigramme, correspond à la Gérance du FAMSI.

XI. PROCÉDURE D'ATTRIBUTION

Le mode de sélection de l'offre et l'attribution du marché s'effectueront conformément aux indications et critères contenus dans les présents termes de référence, avec différents critères d'attribution.

FAMSI a le pouvoir d'attribuer le marché à l'offre la plus avantageuse selon les critères établis ou de déclarer l'attribution nulle, sans générer aucun droit pour les soumissionnaires.

FAMSI se réserve la possibilité d'attribuer les différentes prestations à réaliser à plus d'une Entité.

Passé le délai de réception des offres, 15 jours à compter de la publication du présent Cahier des Charges, les plis seront ouverts.

Si l'Autorité le juge approprié, un délai peut être accordé pour résoudre les éventuels défauts qui auraient pu être trouvés dans la documentation reçue. Le délai de correction des erreurs sera celui déterminé par l'Organisme et ne pourra être supérieur à 10 jours ouvrés ni inférieur à 5 jours.

Passé ce délai, 15 jours à compter de l'ouverture des offres ou de la fin du délai de résolution des défauts matériels, la proposition d'attribution sera réalisée, sur la base des critères établis dans les présents Termes de Référence.

Une fois la documentation vérifiée, l'attribution sera proposée à l'Organisme en charge du Fonds, conformément à son organigramme de fonctionnement, dans les 5 jours ouvrés suivant la présentation des pièces justificatives.

Le/s soumissionnaire/s seront informés des différentes phases de la procédure d'attribution.

XII. PROPOSITION D'ATTRIBUTION

Les critères objectifs qui devront être utilisés pour évaluer les offres présentées seront les suivants

CRITÈRES	PONCTUATION
Prix offert toutes taxes comprises, notamment TVA.	90%
Améliorations techniques	10%
Total	100%

XIII. FORMALISATION DU CONTRAT

Le contrat viendra compléter la notification de l'attribution définitive. Le contrat sera formalisé par écrit, dans un délai maximum de 15 jours ouvrés à compter de la réception de la notification d'attribution. L'adjudicataire, entrepreneur,

peut demander que le marché soit érigé en acte public en payant les dépenses qu'il engendre.

Si dans la période préalablement établie le contractant ne respecte pas les exigences nécessaires à la formalisation du contrat ou qu'il n'est pas formalisé pour une raison imputable au contractant, FAMSI peut accepter sa résolution, le FAMSI pouvant être indemnisé pour les dommages causés, et l'Association pouvant de nouveau faire appel à d'autres prestataires pour le même objet.

XIV. CESSIION DU CONTRAT ET SOUS-TRAITANCE

Ni la cession ni la sous-traitance de toutes les activités faisant l'objet du marché ne seront acceptées. La sous-traitance de tâches ou d'activités spécifiques au sein de celle-ci ne sera pas acceptée à l'insu et/ou avec l'autorisation expresse de FAMSI.

XV. RÉSILIATION DU CONTRAT

La résiliation du contrat interviendra dans les cas indiqués dans le présent document. En outre, le FAMSI pourra résilier le contrat en cas de défaillances répétées dans l'exécution des services, de fausseté avérée des données fournies qui auraient influencé l'attribution du contrat, d'introduction de modifications dans la composition des équipes sans autorisation préalable, ainsi que l'utilisation des travaux à des fins personnelles ne remplissant pas les conditions établies dans le présent document ou, le cas échéant, celles proposées par le contractant.

Sont également causes de résiliation du contrat :

- Le non-respect de la confidentialité dans la procédure.
- L'abandon du service contracté.
- L'inclusion du contractant dans les interdictions de contracter ou d'incompatibilité conformément à la réglementation en vigueur et/ou conformément aux conditions des présents Termes de Référence.

FAMSI sera indemnisé pour les dommages causés par la résiliation du présent contrat lorsque les causes sont imputables au contractant.

XVI. JURIDICTION COMPÉTENTE

La juridiction compétente pour connaître des questions litigieuses est les Cours et Tribunaux de Séville, conformément à la juridiction civile

XVII. PROTECTION DES DONNÉES

Conformément au Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil, du 27 avril 2016, relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données et par celui abrogeant la directive 95/46/CE (RGPD) donnant son consentement exprès et sans équivoque au traitement de ses données personnelles, les données des sous-traitants seront incorporées dans un fichier dûment enregistré auprès de l'Agence espagnole de protection des données, l'ASOCIACIÓN FONDO ANDALUZ DE MUNICIPIOS PARA LA SOLIDARIDAD INTERNACIONAL étant responsable de ce fichier, avec CIF G14565329, et adresse à Avenida El Brillante nº177, Córdoba, 14.012 . Le but est la gestion et le contrôle corrects des relations commerciales contractées et la soumission d'informations par la FAMSÍ sur les processus contractuels ouverts. Les soumissionnaires peuvent exercer leurs droits d'accès, de rectification, d'annulation ou d'opposition par communication adressée à :

PROTECTION DES DONNÉES
ASSOCIATION FONDS ANDALOUS DES
DES MUNICIPALITÉS POUR LA SOLIDARITÉ INTERNATIONALE
Avda. El Brillante nº 177, 14012 , Cordoue, Espagne

Ou par email : contrataciones@andaluciasolidaria.org

XVIII. CONFIDENTIALITÉ DES INFORMATIONS

Le contractant s'engage à maintenir une confidentialité et une réserve absolues concernant toute information ou donnée qu'il obtient ou pourrait obtenir au cours du processus d'attribution du présent marché, ainsi que les informations qui correspondent à l'exécution du contrat lui-même. Le contractant doit porter une attention particulière aux garanties et limitations, en référence au traitement des données personnelles, imposées par le RGPD.

De la même manière, le contractant s'engage à respecter les règles de protection des données personnelles dans le développement de son activité professionnelle, en ce qui concerne les données auxquelles il peut avoir accès dans l'exécution de l'objet du contrat. Dans ce cadre, le contractant accepte la

déclaration/le respect de la protection des données personnelles figurant à l'annexe II.

XIX. ACCEPTATION DES TERMES ET CONDITIONS

La participation à ce concours implique l'acceptation des présentes conditions générales, ainsi que le respect des exigences et obligations légales applicables.

PRESRIPTION TECHNIQUES – CAHIER DES CHARGES

1. Équipement de deux salles bibliothèque Collège Trifa du quartier Bouhdila (hay Moulouya, Bv. De l'Independence)

Article 1.1 : PC bureau i5 (ou supérieur) avec écran 21 pouces ou supérieur (10 unités)

• Processeur	• Intel® Core™ i5 ou supérieur
• Fréquence du processeur	• Jusqu'à 4,6 GHz
• Mémoire vive (RAM) installée	• 8 GB ou plus
• Taille du disque dur	• 1 TB ou supérieur
• Lecteur / Graveur	• DVD RW
• Lecteur de cartes mémoire	• SD
• Connecteurs	• 4 x Ports USB 2.0 - 2 x Ports USB 3.0 - 1 x Prise audio universelle - 1 x HDMI - 1 x connecteur VGA - 1 x Gigabit Ethernet ou supérieurs
• Système d'exploitation	• Windows 10 ou win 10 pro French
• Dimensions (l x p x h) en mm	• 160 x 289,4 x 373,7
• Contenu de la boîte	• Ordinateur 3670 + Clavier + Souris
• Accessoires fournis	• Clavier + Souris

Ouvrage payé à l'unité au prix N° 1.1 :

Article 1.2 : Imprimante LaserJet (monochrome) (1 unité)

Ouvrage payé à l'unité au prix N° 1.2 :

Article 1.3 : Scanner (1 unité)

- Scanner professionnel.
- Surface maximal de numérisation: 216 x 356 mm, Résolution de numérisation optique: 600 x 600 DPI, Vitesse de numérisation ADF (n/b, A4): 25 ppm. Type de scanner: Numériseur chargeur automatique de documents (adf) + chargeur manuel, Couleur du produit: Noir. Type de

capteur: CMOS CIS, Cycle de fonctionnement par jour (max): 1500 pages.
Taille de papier de série A ISO maximum: A4. Interfaces standards: USB
2.0

Ouvrage payé à l'unité au prix N° 1.3 :

Article 1.4 : Table pour PC (10 unités)

Ouvrage payé à l'unité au prix N° 1.4 :

Article 1.5 : table de lecture pour 6 - 8 personnes (3 unités)

Ouvrage payé à l'unité au prix N° 1.5 :

Article 1.6 : chaise (40 unités)

- Piétement métallique peint ;
- Assise et dossier tapissé tissu ;
- Sans accoudoirs ;
- Dossier : L 48* H35 cm ;
- Assise : L.47 * P.43 cm ;
- Hauteur total : 81 cm.

Ouvrage payé à l'unité au prix N° 1.6 :

Article 1.7: appareil photo (1 unité)

- Appareil photo avec sacoche.
- 5 à 40 mm (équivalent 24 × 36 : 28 à 224 mm)
- Zoom optique 8x
- Zoom Plus 16x
- Zoom numérique environ 4x
- Zoom combiné environ 32x¹
- f/3,2 - f/6,9
- Environ 20,5 millions
- Environ 20 millions de pixels

Ouvrage payé à l'unité au prix N° 1.7 :

Article 1.8: data show (2 unités)

- VIDEO PROJECTEUR 800*600 3200 Lumens HDMI ou supérieur avec sacoché.

Ouvrage payé à l'unité au prix N° 1.8 :

Article 1.9 : microphones professionnels sans fil (1 unité)

Ouvrage payé à l'unité au prix N° 1.9 :

Article 1.10 : enceintes (woofer) pour la sono (4 unités)

Ouvrage payé à l'unité au prix N° 1.10 :

Article 1.11 : Téléviseur Smart TV(1 unité)

- 75 pouces 4K

Ouvrage payé à l'unité au prix N° 11 :

Article 1.12 : tablettes graphiques (2 unités)

Ouvrage payé à l'unité au prix N° 1.12 :

Article 1.13 : switch network (2 unité)

- Puissance thermique maximale (en BTU/h) :
117,44
Consommation électrique maximale (watts) :
42,9
- Ports d'empilage mini-SAS intégrés à l'arrière : 2 x 21 Gbit/s
Distance maximale d'empilage (mètres) : 3
Vitesse maximale d'empilage (duplex intégral) : 84 Gbit/s

Ouvrage payé à l'unité au prix N° 1.13 :

Article 1.14 : Encyclopédie électronique (1 unité)

Encyclopédie Universalis ou encyclopédie Larousse

Ouvrage payé à l'unité au prix N° 1.14 :

2. Aménagement du dispensaire du quartier Bouhdila (rue Martil Hay Ihouria)

Article 2.1 : F.P de rideau d’obscurcissement (stores) pour fenêtres (14 unités)

Fourniture et pose de rideau d’obscurcissement stores vénitiennes en bandes verticales, rail en aluminium anodisé, argent, satiné selon les normes en vigueur section 27x37mm. Chariots rotatifs à friction orientable à 180° maximum avec un stop automatique. Opération par chaînette en nickel et cordon de tirage avec roues coulissantes sur une tige d’orientation, bandes interconnectées à leur base avec chaînette, bandes de 127mm fixation par étriers chromés et pièces d’attaches, y compris coupe, découpe, percement, rebouchage, accessoires et toutes sujétions.

Ouvrage à payer, pour l’ensemble suivant les plans de réalisation définitifs approuvés par l’Architecte y/c toutes sujétions pour un ouvrage bien fini prêt à remplir sa destination définitive.

Ouvrage payé pour l’ensemble au prix N°2.1 :

Article 2.2 : F.P. de CHAUFFE EAU (2 unités)

Fourniture et pose de chauffe-eau 50 L ou supérieur

Ouvrage payé à l’unité au Prix n° 6 :

3. Équipement centre formation des femmes mobilier centre Zellaqa Quartas

Article 3.1 : Chaise (15 unités):

- Piétement métallique peint ;
- Assise et dossier tapissé tissu ;
- Sans accoudoirs ;
- Dossier : L 48* H35 cm ;
- Assise : L.47 * P.43 cm ;
- Hauteur total : 81 cm.

Ouvrage payé à l'unité au prix N° 3.1 :

4. Équipement informatique et mobilier centre Zellaqa Quartas

Article 4.1 : PC processor i5 ou similaire avec écran (6 unités)

Processeur	Intel® Core™ i5 ou supérieur
Fréquence du processeur	Jusqu'à 4,6 GHz
Mémoire vive (RAM) installée	8 GB ou plus
Taille du disque dur	1 TB ou supérieur
Lecteur / Graveur	DVD RW
Lecteur de cartes mémoire	SD
Connecteurs	4 x Ports USB 2.0 - 2 x Ports USB 3.0 - 1 x Prise audio universelle - 1 x HDMI - 1 x connecteur VGA - 1 x Gigabit Ethernet ou supérieurs
Système d'exploitation	Windows 10 ou win 10 pro French
Dimensions (l x p x h) en mm	160 x 289,4 x 373,7
Contenu de la boîte	Ordinateur 3670 + Clavier + Souris
Accessoires fournis	Clavier + Souris

Ouvrage payé à l'unité au prix N° 4.1 :

Article 4.2 : Vidéo projecteur (1 unité)

- Vidéo projecteur SVGA 800*600 3200 Lumens ou plus HDMI Wifi en option USB, avec sacoche
- Lampe 6000 h, 10.000 h (en mode économique)

Ouvrage payé à l'unité au prix N° 4.2 :

Article 4.3 : Imprimante Laser Couleur (1 unité)

- Vitesse d'impression noir: Jusqu'à 23 ppm
- Qualité d'impression noire: Jusqu'à 2400 x 600 DPI (ppp)

- Qualité d'impression couleur: Jusqu'à 2400 x 600 DPI (ppp)
- Volume de pages mensuel recommandé: 800 à 6500 pages/mois
- Impression recto/verso: Automatique
- Fonctionne avec: 4 toners (noire, cyan, magenta, jaune)
- Connectivité: 1 port USB 2.0, Ethernet intégré, Wi-Fi 802.11b/g/n

Ouvrage payé à l'unité au prix N° 4.3 :

Article 4.4 : Scanner professionnel (1 unité)

- Surface maximal de numérisation: 216 x 356 mm
- Résolution de numérisation optique: 600 x 600 DPI
- Vitesse de numérisation ADF (n/b, A4): 25 ppm
- Type de scanner: Numériseur chargeur automatique de documents (adf) + chargeur manuel, Couleur du produit: Noir. Type de capteur: CMOS CIS
- Cycle de fonctionnement par jour (max): 1500 pages
- Taille de papier de série A ISO maximum: A4. Interfaces standards: USB 2.0

Ouvrage payé à l'unité au prix N° 4.4 :

Article 4.5 : TV 75 pouces (1 unité)

TV 75 pouces 4K ou similaire

- Crystal Display
- Crystal Processor 4K
- HDR

Ouvrage payé à l'unité au prix N° 4.5 :

Article 4.6 : Rayonnage métallique pour archives (1 unité)

Caractéristique	Norme
Profondeur du rayonnage pour un épi à simple face (mm)	Comprise entre 300 et 400
Tablettes (étagère)	4 plis de sécurité
Tablettes ajustables	Tous les 25 mm
Paroi latérales perforés	Oui; régulièrement vissée

Porte-étiquette	
Couverture des parois	355 mm
longueur utile (mm)	1130 mm
Panneau arrière	En métal
Charge en (kg)	Supérieur à 120 Kg
Hauteur (mm)	2000 mm
Traitement anti corrosion	Enduit en poudre époxydique
Fixation au sol	Réglables pour sol irrégulier
Système de réglage des platelages	Modulable (système de perforation régulier)

Rayonnage type

Le rayonnage à une longueur de 1130 mm, une hauteur de 2000 mm, une profondeur comprise entre 300 et 400 mm est constitué de 5 rangées de tablette ayants 4 plis de sécurité et supportent une charge supérieur ou égale à 120 Kg, d'un plafond, de deux parois latérales couverte chacune par une couverture de paroi de 355 mm et d'un panneau arrière.

Ouvrage payé à l'unité au prix N° 4.6 :

Article 4.7 : Fauteuil tournant roulant bas dossier (2 unités)

Dimensions :

- Hauteur assise = 460/520 mm
- Profondeur assise = 500 mm
- Longueur assise = 510 mm
- Hauteur dossier = 550 mm
- Assise et dossier en finition cuir avec décoration dorsale à l'aide d'une couture interne avec 3 bandes horizontalement placées sous la tête.
- Accoudoirs en tube rond chromé avec manchette tapissée en simili cuir.
- Dossier légèrement courbé vers l'avant.
- L'ensemble fixé sur un mécanisme synchrone avec réglage de tension, et un réglage de la hauteur d'assise par vérin à gaz.
- Piètement 5 branches en aluminium chromé sur roulettes jumelées noir.

Couleur : aux choix de

Ouvrage payé à l'unité au prix N° 4.7 :

Article 4.8 : Fauteuil visiteur (2 unités)

- Structure et piétement tube métal chromé ;
- Assise et dossier en finition cuir avec une décoration ;
- Accoudoirs en en tube rond chromé avec manchette tapissée en simili cuir,
- Dossier légèrement courbé vers l'avant ;
- Piétement luge équipé de patins antidérapants.

Ouvrage payé à l'unité au prix N° 4.8 :

Article 4.9 : Chaise visiteur (20 unités)

- Piétement métallique peint ;
- Assise et dossier tapissé tissu ;
- Sans accoudoirs ;
- Dossier : L 48* H35 cm ;
- Assise : L.47 * P.43 cm ;
- Hauteur total : 81 cm.

Ouvrage payé à l'unité au prix N° 4.9 :

Article 4.10 : Banc d'accueil 3 places (2 unités)

- Banc d'accueil en cuir synthétique, structure en métal chromé
163*48*90.5 cm
- Couleur : aux choix de

Ouvrage payé à l'unité au prix N° 4.10 :

Article 4.11 : Bureau 160*80 cm (1 unité)

Dimension :

- Longueur : 1.60 m
- Profondeur : 0.80 m
- Hauteur : 0.74 m
- Plateau en mélamine épaisseur 19 mm
- 4 pieds tubes carrés métallique 30 mm avec cadre porteur avec voile de fond métallique
- 1 caisson suspendus à 3 tiroirs
- Finition en mélamine

Ouvrage payé à l'unité au prix N° 4.11:

Article 4.12 : Table de réunion Prestige (1 unité)

Table de réunion Prestige

- Dimension : L2400*1200*740 mm ;
- Panneau, plateau et piètement en bois mélaminé ;
- Finition en mélamine
- Couleur : aux choix de l'administration.

Ouvrage payé à l'unité au prix N° 4.12 :

Article 4.13: Tableau d'affichage avec vitres de dimension 2m/1.20m (1 unité)

Ouvrage payé à l'unité au prix N° 13 :

Article 4.14 : tableau magnétique 1° choix (1 unité)

Ouvrage payé à l'unité au prix N° 4.14 :

Article 4.15 : Brosse pour tableau magnétique 1° choix (4 unités)

Ouvrage payé à l'unité au prix N° 4.15 :

Article 4.16 : les aimants pour affichage sur tableau magnétique (6 unités)

Ouvrage payé à l'unité au prix N° 4.16 :

ANEXO I (AFFIDAVIT). CERTIFICADOS/DECLARACIONES JURADAS

D/Dña con
CIN..... como representante de la
Entidad.....
.....
..... con IF.....

DECLARA BAJO SU RESPONSABILIDAD: (señale lo que proceda)

Que la Entidad que represento goza de capacidad técnica y de gestión económica suficientes para la ejecución del correspondiente proyecto.

Que la Entidad que represento se encuentra de alta e inscrita en el epígrafe correspondiente en el Impuesto de Actividades Económicas y al corriente de su pago en Marruecos.

Que la Entidad que represento se encuentra al corriente en el cumplimiento de sus obligaciones tributarias en Marruecos

Que la Entidad que represento no está incurso en ninguna de las prohibiciones para ser persona beneficiaria, de conformidad con lo establecido en el artículo 13 de la Ley 38/2003, de 17 de noviembre, General de Subvenciones y con lo establecido en el artículo 2 de la presente Orden.

Que la Entidad que represento se somete a la jurisdicción de los juzgados y tribunales de cualquier orden, para todas las incidencias que de modo directo o indirecto pudieran surgir del contrato, con renuncia, en su caso, al propio fuero jurisdiccional que pudiera corresponder.

El/la abajo firmante DECLARA, de aceptación incondicionada y acatamiento del presente documento sin salvedad alguna, así como la exactitud y veracidad de todos los documentos presentados y de que cumplan todas y cada una de las condiciones para la contratación.

En Córdoba a de de 2021.

Firma

ANEXO (AFFIDAVIT) II: DECLARACIÓN/CUMPLIMIENTO DE PROTECCIÓN DE DATOS

D....., en su calidad de gerente de la empresa
....., con CIN y domicilio social en
....., denominándose en lo sucesivo como CONTRATISTA,

MANIFIESTA

- Que el CONTRATISTA se compromete a no utilizar los datos facilitados por FAMSÍ, más que para el fin del Contrato anteriormente referenciado.
- Que el CONTRATISTA se compromete a destruir dicha documentación en el momento en el que FAMSÍ deje de colaborar con el CONTRATISTA o a requerimiento del FAMSÍ entregar toda la documentación y ficheros con esta información de que disponga.
- El CONTRATISTA se compromete a que todo su personal haya firmado una cláusula de confidencialidad en esta materia, garantizando así que estas informaciones no trascenderán fuera del ámbito del CONTRATISTA.

Y para que conste a los efectos oportunos, lo firma en la fecha y lugar señalados.

En Córdoba, a de de